



DEMANDE DE RESERVATION DES SALLES COMMUNALES

PARTIE A COMPLETER PAR LE DEMANDEUR

DEMANDEUR

- NOM..... PRENOM
- ADRESSE
- N° TELEPHONE FIXE N° PORTABLE
- COURRIEL
- COORDONNEES DU REFERENT, RESPONSABLE PENDANT L'OCCUPATION DE LA SALLE, SI ELLES SONT DIFFERENTES DE CELLES DU DEMANDEUR
-

SALLE SOUHAITEE

- SALLE DES FETES DU PLAN** CAPACITE 250 PERSONNES
- SALLE POLYVALENTE DE PEIRA CAVA** CAPACITE 266 PERSONNES

Tarifs	Résidents et propriétaires de la Commune	Autres cas
Journée	300 €	400 €
1/2 journée	175 €	225 €
2 jours consécutifs	475 €	625 €

Cautions ←.....200 € ménage + 200 € dégradations.....→

- SALLE JOE DASSIN DU COMPLEXE 3 EN 1** CAPACITE 269 PERSONNES

Tarifs	Résidents et propriétaires de la Commune	Autres cas
Journée	600 €	2000 €
1/2 journée	400 €	1200 €
2 jours consécutifs	900 €	3000 €

Cautions ←.....300 € + ménage + 3000 € dégradations.....→

NATURE DE LA MANIFESTATION

- OBJET (préciser l'objet de votre demande location)
- DATE SOUHAITE
- HORAIRES SOUHAITES (de 8 heures à 22 heures)

A le Signature du demandeur

INFORMATIONS IMPORTANTES

La location des salles communales est réglementée par arrêté municipal du 1/12/2021.

La demande de location doit parvenir en mairie **au moins un mois avant la date souhaitée**.

Toutes les mises à disposition sont confirmées au demandeur par écrit, soit par courrier du maire soit par courriel du secrétariat de la mairie. Elles font l'objet d'une convention expresse, entre la Commune de Lucéram et le demandeur, définissant les modalités d'occupation de la salle.

En retour d'une réponse positive, le demandeur devra fournir une attestation d'assurance « responsabilité civile », un justificatif de domicile de moins de trois mois s'il est résident de la Commune ou un justificatif de propriété, le montant de la location ainsi que les chèques de caution.

Renseignements :

Mairie de Lucéram, 6 Place Adrien Barralis – 06440 Lucéram téléphone 04.93.91.60.50 adresse de messagerie : mairie@luceram.fr

PARTIE A COMPLETER PAR LES SERVICES ADMINISTRATIFS

PIECES FOURNIES

- Etat des lieux signé
- Attestation d'assurance
- Justificatif de domicile sur la Commune de moins de 3 mois
- Convention d'occupation signée par le demandeur
- Règlement de la location
- Caution